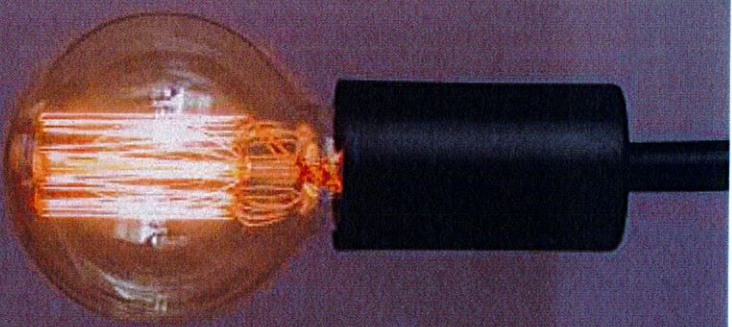


EY VENTURY Avocats

Partenaire stratégique des start-up et entreprises innovantes

Proposition Contrats - RGPD

22 mai 2020



VENTURY
AVOCATS



Votre Projet

01

© 2019 Propriété d'EY VENTURY Avocats.
Cette présentation, à votre seul usage interne, est indissociable des éléments de contexte qui ont permis
de l'établir et des commentaires oraux qui l'accompagnent.

Notre compréhension de votre projet

Contexte de l'intervention

Nous comprenons que la société ARCADIUM ESPORT, société par actions simplifiée au capital de 1.077 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio sous le numéro 878 915 271, dont le siège se situe à Ajaccio (20000) Avenue NAPOLEON 3 (la « **Société** »), a développé une plateforme de coaching dans le domaine du sport électronique destiné aux joueurs amateurs et professionnels, accessible à l'adresse <https://arcadium.club/>.

La Société a été créée en novembre 2019, notamment, par Messieurs Andrea BONNAPERSONA et Alexandre QUAGLIERI, co-fondateurs.

En raison des premières commercialisation de la solution auprès d'une centaine de client, la Société envisage de constituer ou mettre à jour sa documentation contractuelle afin de la rendre conforme à la loi et aux règlements, notamment en matière de données personnelles, mais également d'encadrer au mieux leur modèle économique, tant vis-à-vis des clients que des coaches partenaires.

En partenariat avec l'Incubateur INIZIA, une consultation nous a été adressée afin de recueillir notre offre d'accompagnement sur les points suivants :

1.1. Relecture et refonte des CGU (Conditions générales d'Utilisation) et des CGV (Conditions générales de vente) de la plateforme

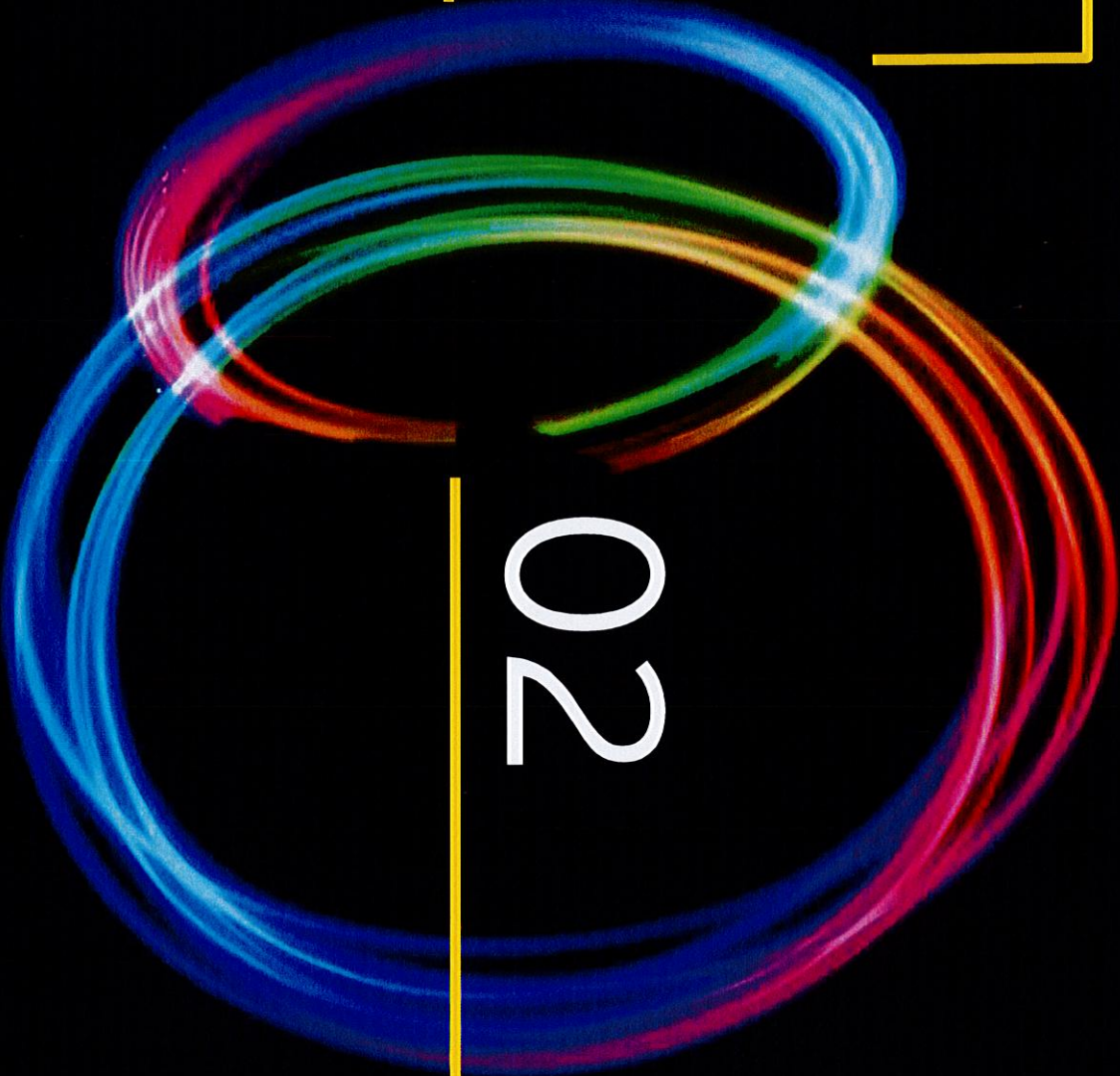
1.2. Recommandations en matière de gestion des données personnelles

2.1. Etudier les possibilités juridiques d'augmenter la marge brute d'Arcadium en modifiant la relation contractuelle joueurs/coach/Arcadium

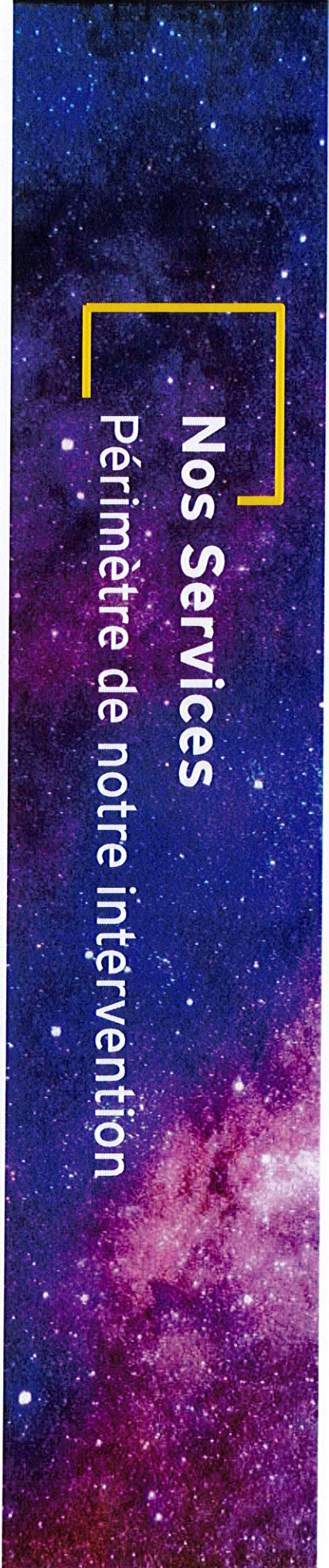
2.2. Sécuriser le contrat entre les coaches et Arcadium

Dans ce contexte, la présente proposition vise à présenter notre cabinet et à répondre à l'ensemble de ces lots qui entrent tous dans notre champ de compétence.

Nos Services



02



Nos Services

Périmètre de notre intervention

Notre équipe réalisera les diligences suivantes au profit de la Société:

- ✓ Refonte des Conditions générales de vente (CGV) de la plateforme
- ✓ Refonte des Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme
- ✓ Recommandations en matière de données personnelles sous la forme d'un audit simplifié
- ✓ Mise en place de la documentation juridique adaptée en fonction des résultats de l'audit simplifié
- ✓ Modélisation de la relation contractuelle joueurs/coachs/Arcadium
- ✓ Rédaction du contrat de coaching en fonction du modèle juridique retenu

Notre équipe pour la réalisation des Services

03

Notre équipe

Nicolas WALDI - Avocat associé



Eric ELABD
Avocat Associé - Directeur exécutif

EY VENTURY AVOCATS

T : +33 4 97 18 81 83
M : +33 6 50 07 45 19
E : eric.elabd@ventury-ey-avocats.com

Parcours

- ▶ Avant de rejoindre EY Société d'Avocats en 2016, Eric dirigeait déjà le pôle Propriété Intellectuelle - Contrat - Concurrence du Cabinet Ventury Avocats qu'il a rejoint en 2010, spécialisé dans l'accompagnement de sociétés innovantes.

- ▶ Expert INPI

- ▶ Partenaire d'incubateurs et accélérateurs (IPE, Wilco, Plaine Image, Euratechnologies, Accélérateur Ecole Polytechnique

- ▶ Ex Enseignant UCA - EDHEC - Droit de l'innovation - droit du marché

Formation

- ▶ CAPA (2010)

- ▶ Doctorat droit économique sur la recherche et l'innovation
- ▶ MASTER 2 finalité recherche, Univ. Nice Sophia-Antipolis

Langues

- ▶ Français, Anglais, Espagnol

Domaine d'expertise et références récentes

- ▶ Conseil et contentieux en Propriété Intellectuelle, en contrat et en droit de la concurrence
- ▶ Sécurisation des actifs immatériels des entreprises dans le cadre des phases d'élaboration internes ou verticales (prestations ou transferts de technologies du public à

destination d'entreprises publiques ou de grands comptes), comme dans le cadre d'accord horizontaux de recherche et de développement (accord bi ou multilatéraux).

- ▶ Assistances régulières dans le cadre de PPP, contrats d'innovations, marchés publics TIC, accords de consortium

- ▶ Protection des actifs immatériels et plus largement des intérêts commerciaux et stratégiques des entreprises à l'occasion de la commercialisation de leurs produits ou services,

- ▶ Intervention dans la rédaction et la négociation des accords commerciaux, y compris dans le cadre d'accords intégrant des technologies développées par divers protagonistes et commercialisées dans le cadre d'une offre commune portée conjointement ou par l'un des partenaires.

- ▶ Assistance en termes de problématiques CNIL et RGDP : déclarations, droits des personnes, audit de finalités, etc. Conduite d'audits et élaboration de programme de compliance.

- ▶ Gestion de l'ensemble des problématiques de vente et de distribution (équilibre fournisseurs-distributeurs, rupture de relations commerciales, actions en responsabilité, etc.).
- ▶ Interventions régulières, aux côtés des équipes de M&A, dans le cadre d'opérations de capital-investissement.

Notre équipe

Jean JODEAU - Avocat Manager



Jean Jodeau
Manager

EY VENTURY AVOCATS

M : +33 (0)6.69.49.03.14
E : jean.jodeau@ventury.ey-avocats.com

Parcours

- ▶ Expériences diverses en entreprises cabinets de conseil, cabinets d'avocat, en France et à l'étranger
- ▶ PAGESJAUNES - Groupe SOLOCAL
- ▶ LAVOIX CPI PARIS
- ▶ GREENBLUM&BERNSTEIN (Reston, Virginia, US)
- ▶ REED SMITH Avocats
- ▶ Comme avocat Jean JODEAU a partagé son expérience au sein de divers cabinets et à son propre compte avant de rejoindre EY VENTURY AVOCATS en octobre 2018

Formation

- ▶ CAPA (2013), PARIS II - PANTHEON-ASSAS
- ▶ CEIPI - Centre d'Etudes International de Propriété Intellectuelle
- ▶ MASTER 2, Droit Multimédia et Systèmes d'information Univ. Strasbourg

Langues

- ▶ Français, Anglais

Missions et références

- ▶ Conseil et contentieux en contrat d'affaires, droit de la propriété intellectuelle, concurrence et marchés publics :
- ▶ Assistances dans le cadre de partenariats Public-Privé, contrats d'innovations, marchés publics (institutionnels publics ou privés), accords de consortium,
- ▶ Protection des intérêts commerciaux et stratégiques des entreprises à l'occasion de la commercialisation de leurs produits ou services et notamment des actifs immatériels,
- ▶ Intervention dans la rédaction et la négociation des accords commerciaux,
- ▶ Assistance mise en conformité légale et réglementaire (CNIL, RGDP, Santé/pharma, Concurrence...),
- ▶ Sécurisation des actifs immatériels des entreprises dans le cadre des phases d'élaboration internes ou verticales (prestations ou transferts de technologies du public à destination d'entreprises publiques ou de grands comptes), comme dans le cadre d'accord horizontaux de recherche et de développement (accord bi ou multilatéraux)
- ▶ Interventions régulières, aux côtés des équipes de M&A, dans le cadre d'opérations de capital-investissement.

Notre équipe

Lucille ROMESTIN – Avocat Manager



Lucille ROMESTIN
Manager

EY VENTURY AVOCATS

M : +33 (0)6.69.31.43.41
E : Lucille.romestin@ventury-ey-avocats.com

Parcours

- ▶ DELSOL Avocats, département Lifesciences – Données de santé
- ▶ ADAMAS Avocats, département IP/NTIC
- ▶ BANDAI NAMCO GAMES
- ▶ CEGID

Missions et références

- ▶ Conseil en matière de protection des données personnelles : RGPD et e-privacy (acteurs de la santé, de l'innovation et du web) : conduite d'audits de conformité au RGPD; Mandat de DPO externe; Rédaction et revue de la documentation contractuelle impliquant un traitement de données personnelles; Assistance et conseil juridiques en matière de protection des données personnelles.

Formation

- ▶ CAPA (2014), Universités de LYON – EDA Rhône-Alpes
- ▶ MASTER 2 – Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies, Universités de LYON
- ▶ MASTER 2 – Droit des affaires comparé (dont un semestre à l'UDEM, Montréal), Universités de LYON
- ▶ Diplomain Business Law, University of Aberystwyth, UK

Langues

- ▶ Français, Anglais

- ▶ Conseil, rédaction et négociation de contrats en droit commercial, droit de la concurrence, droit de la propriété intellectuelle (BtoB, BtoC, partenariats publics privés)
- ▶ Contentieux des affaires et de la propriété intellectuelle (contrefaçon, nullité de titre, piratage informatique)
- ▶ Co-animation « Kit de survie juridique du jeune ingénieur créateur d'entreprise, INSA FEE Lyon Tech, 2016-2018
- ▶ Enseignement Droit de la communication, Licence pro Communication globale et numérique, Universités de Lyon, 2016-2018
- ▶ Animation de tables rondes, formations et conférences dans les matières précitées.

Notre budget Et Méthodologie

04

Notre proposition de budget

MISSION 1 - CGV / CGU / RCPD

Nous comprenons que vous souhaitez un budget forfaitaire pour la réalisation des Services tels que listés au Titre 2 ci-avant.

Par conséquent, sous réserve d'éléments complémentaires permettant d'affiner le périmètre, nous proposons de fixer nos honoraires selon les lots de la manière suivante :

Mission 1 :

- ✓ Refonte des Conditions générales de vente (CGV) de la plateforme : 1200 euros HT
- ✓ Refonte des Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme : 800 euros HT
- ✓ Mission 1' : Assistance mise en conformité RCPD :

✓ PHASE AUDIT JURIDIQUE : 800 euros HT. Etat des lieux comprenant :

- ✓ Analyse du projet (plateforme, contenus, formulaires, process) hors profilage (Soumis à PIA) ;
- ✓ Analyse de la documentation ;
- ✓ Entretiens avec les porteurs de projet ;
- ✓ Rapport : Formulation de recommandations et plan d'action ;

✓ PHASE OPERATIONNELLE

- ✓ Ajustement des clauses données personnelles dans les contrats (CGV, CGU, contrats coachs) : **compris dans le forfait de rédaction des différents contrats ;**
- ✓ Politique de confidentialité : 800 euros HT
- ✓ Mentions d'information et mise en œuvre du recueil des consentements : 400 euros HT
- ✓ Registre sur la base de l'outil fourni par la CNIL :
 - ✓ Recture et validation du registre établi par ARCADUUM avec l'outil CNIL : 250 euros HT
 - ✓ OU Assistance complète de remplissage du registre : 500 euros HT
- ✓ PIA (Privacy Impact Assessment - Analyse d'impact) **sur le profilage** à partir des données des utilisateurs : 800 euros HT. Comprend :
 - ✓ Analyse d'impact du traitement profilage impliquant notamment des données sur les mineurs et du data vocal (Ne comprend pas l'analyse purement technique et informatique)
 - ✓ Entretiens brainstorming avec porteurs de projet
 - ✓ Assistance outil PIA CNIL pour remplissage et relecture

Il est précisé que le RCPD impose l'établissement d'un PIA en matière de profilage impliquant des données de personnes vulnérables (mineurs), des données à caractère hautement personnelle et des croisement de données.

Ben Jbara
09506711

Adèle Vinciguerra
Le Président
Incubateur d'entreprises innovantes
de Corse - ini3ià

Alexandre VINCIGUERRA

Siret : 798 482 097 00010

Maison du Parc - ZI Erbajolo - 20600 BASTIA
VENTURY
AVOCATS



Notre proposition de budget

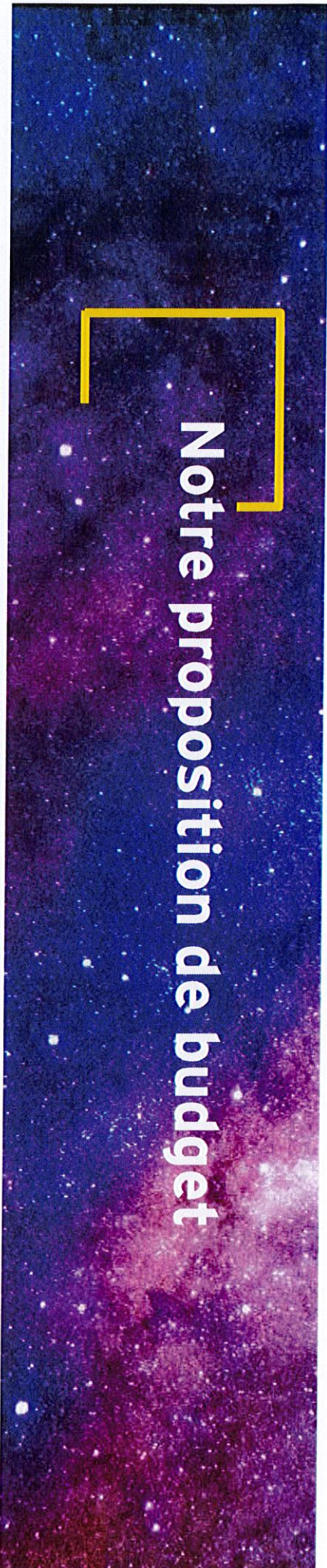
MISSION 2

➤ Mission 2 :

- ✓ Modélisation de la relation contractuelle joueurs/coachs/Arcadium : 450 euros HT par séance de travail (il est rare d'avoir besoin de plus de trois séances). Comprend :
 - ✓ La préparation en amont de la séance avec analyse de la documentation fournie par la société ;
 - ✓ 2h de séance de travail ;
 - ✓ Les échanges (mails et téléphone) entre les séances et, le cas échéant, les recherches juridique nécessaires ;
- ✓ Rédaction du contrat de coaching en fonction du modèle juridique retenu : 1200 euros HT

Il est précisé que:

- Les frais afférents au fonctionnement courant du cabinet (secrétariat, téléphone, copies, courriers, archivage) sont rémunérés par la facturation de frais de chancellerie à hauteur de 5% hors taxe de l'ensemble des honoraires.
- L'accord des parties sur nos conditions matérielles et financières d'intervention sera matérialisé par la signature d'une lettre de mission.



Notre proposition de budget

NOTRE METHODOLOGIE :

Nous envisageons l'accompagnement en plusieurs phases :

PHASE 1 : Modélisation juridique

Bien que cette phase soit abordée en Mission 2 dans votre consultation, elle est en réalité la première étape.

Lors de cette phase, nous pourrons lever les différentes problématiques juridiques et opérationnelles du projet et y apporter des solutions après analyse des différents scénarios.

En général, nous proposons des séances de travail avec les fondateurs du projet afin de fixer de manière « agile » et concrète un modèle économique adapté.

Selon la complexité du projet, il peut être nécessaire d'effectuer plusieurs séances de travail. Nous prévoyons ici la possibilité d'arrêter un modèle en 1 ou 2 séances.

Les résultats de ces séances permettront d'orienter l'ensemble de la documentation juridique à mettre en place (CGV, CGU, Contrat coach, parcours des données personnelles...) et d'en définir le contenu.

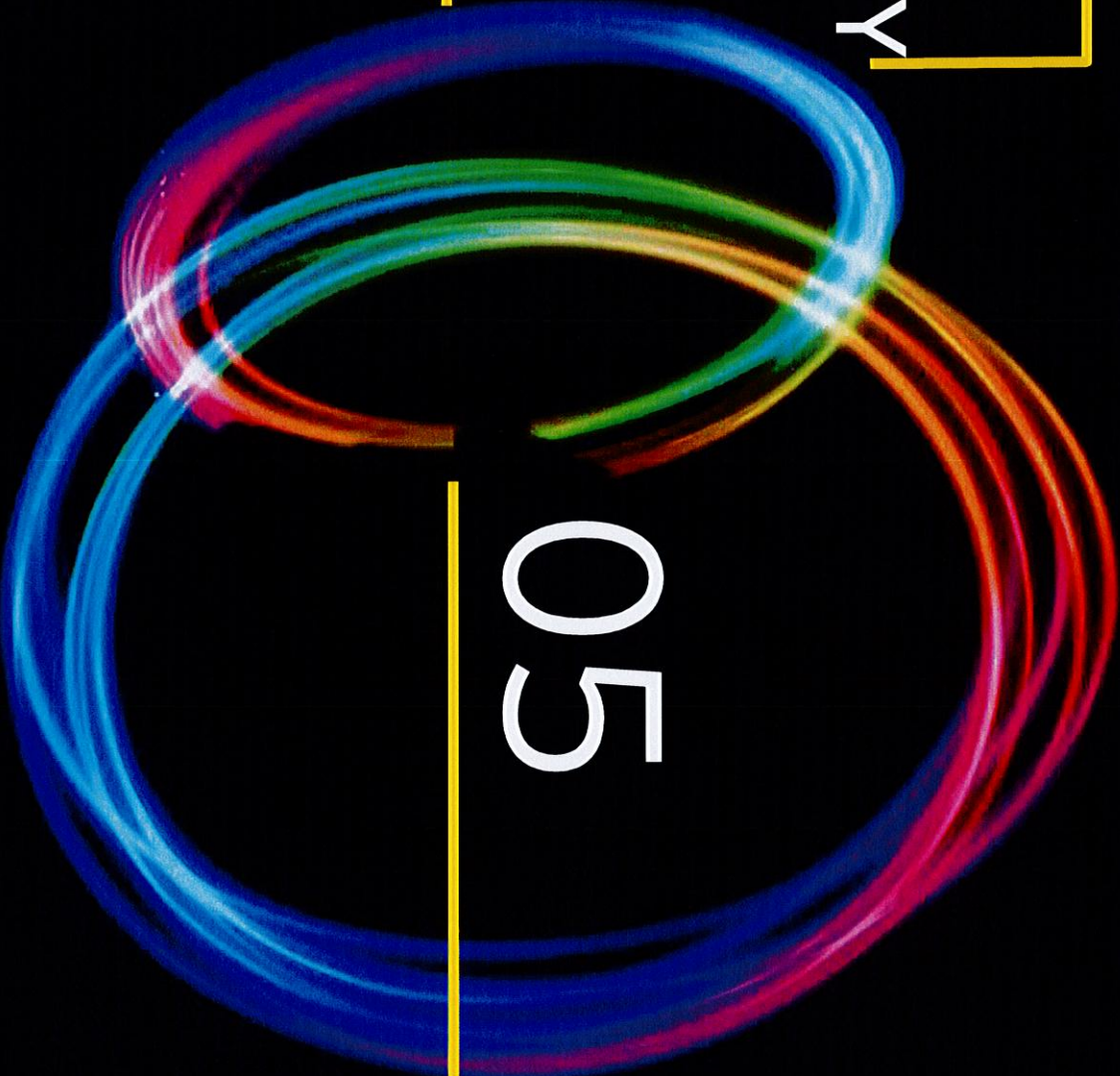
PHASE 2 : Rédaction de la documentation

Cette phase intervient en fin de modélisation.

Chaque document fera l'objet d'une première version et des allers-retours avec la Société.

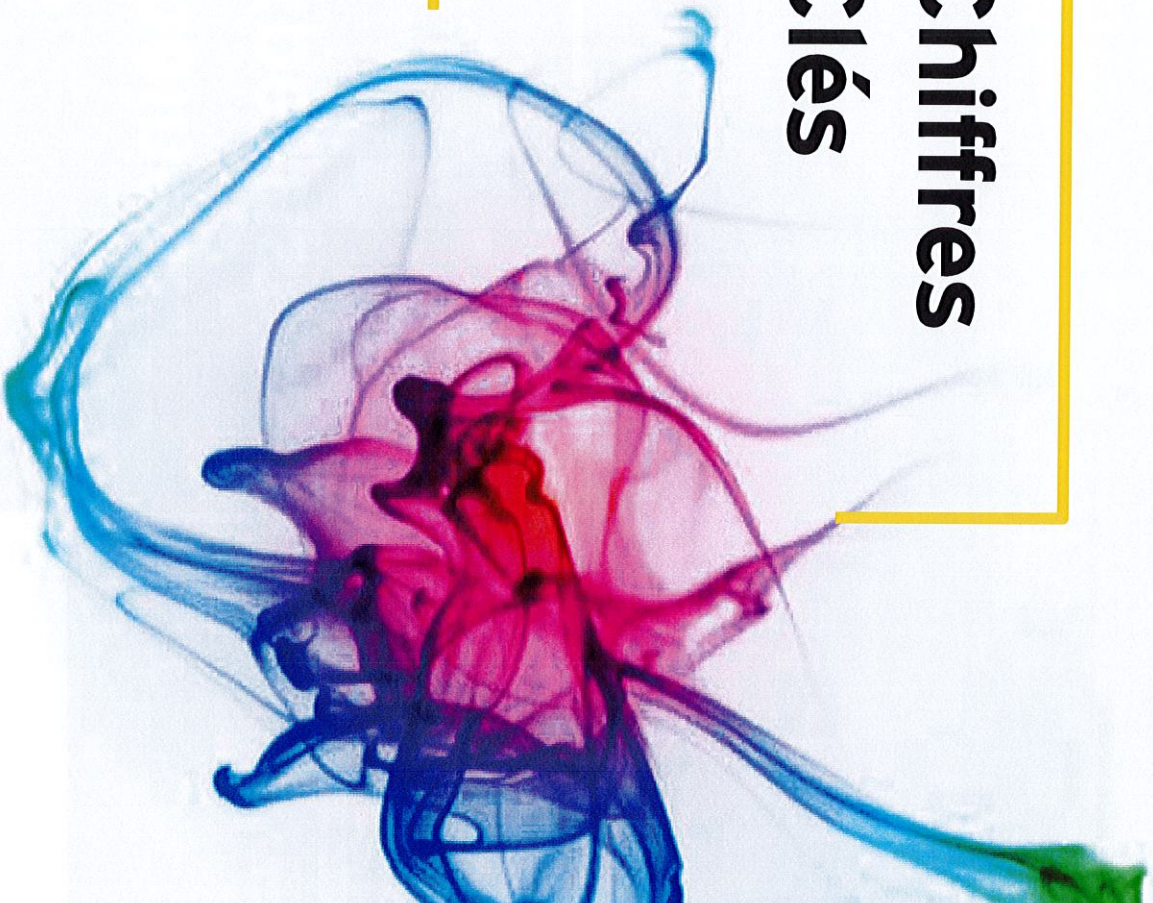
Il arrive qu'au terme de la phase de modélisation, il apparaisse nécessaire de faire établir un document supplémentaire. Auquel cas un devis complémentaire pourra être établi.

Pourquoi EY VENTURY



05

Chiffres clés



Près de **30**

COLLABORATEURS dédiés aux start-up et entreprises innovantes



8

bureaux en **FRANCE**



Plus de **600**

START-UP accompagnées



Plus de **15** ans

D'EXPÉRIENCE au service des start-up et entreprises innovantes



Plus de **80**

MILLIONS D'EUROS levés par nos clients en 2019

Nos domaines d'expertises

pour accompagner votre projet

Structurer son projet et créer son entreprise soulève de nombreuses questions, et pas seulement au plan juridique et fiscal. Nos avocats mettent à votre service leur expérience de l'écosystème des start-up pour vous aider dans cette aventure entrepreneuriale.

Au-delà de l'assistance juridique et fiscale de notre équipe, EY Ventury Avocats est à vos côtés à chaque étape clé de votre projet, pour permettre un développement serein de votre activité et vous accompagner vers le succès.

*en collaboration avec les équipes d'EY Société d'Avocats

Nos Compétences

Patrimoine du dirigeant

Propriété Intellectuelle

Transfert de technologie

Droit des sociétés Venture et M&A

Règlement des contentieux

Contrats commerciaux et IT

Concurrence & Distribution

Fiscalité*

Droit social et RH

Transmission

Transformation et Croissance

Structuration

Création

VOS ENJEUX

Pourquoi choisir

EY Ventury Avocats ?



La proximité d'une équipe de près de 30 avocats dédiés aux problématiques des start-up dans huit cellules locales en France.



Une approche pragmatique et innovante prenant en compte la dimension économique et opérationnelle, ainsi que la situation financière de votre projet ou entreprise au-delà du conseil juridique et fiscal.



Un accompagnement à forte valeur ajoutée adapté aux spécificités de votre projet ou de votre entreprise.



Une expérience et une connaissance approfondie de l'écosystème des start-up depuis plus de 15 ans.



Une collaboration fondée sur un véritable partenariat pour accompagner l'évolution de votre entreprise, avec l'appui du réseau EY.



Un écosystème pour accélérer votre développement

Notre équipe a développé un réseau de partenaires, acteurs de l'écosystème des start-up, pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos idées et favoriser le succès de votre projet.

EY | Audit | Conseil | Fiscalité & Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY VENTURY Avocats

Inscrit au Barreau de Grasse

Membre d' Ernst & Young Global Limited

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

© 2018 EY VENTURY Avocats.

Tous droits réservés.

EY France - 1808SG467

SCORE France N° 2018-068

Crédits photos : Shutterstock, Flaticon, Unsplash

ED NONE

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Ce document a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

ventury.ey-avocats.com